

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
COMMUNE DE CHATILLON EN BAZOIS

**ARRETE PORTANT FERMETURE TEMPORAIRE DU BASSIN
AQUATIQUE DE CHATILLON EN BAZOIS**

Le Maire de Châtillon en Bazois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la qualité d'établissement recevant du public du bassin aquatique de Châtillon en Bazois, situé dans l'emprise des locaux de la Maison des Générations, propriété de la Communauté de Communes et exploité par le Centre Social du Bazois,

Vu la dégradation avancée de la toiture du dôme du bassin aquatique, et le risque pour la sécurité des baigneurs et riverains,

Considérant qu'il convient de protéger les baigneurs et riverains d'une chute possible du dôme aquatique, et qu'il convient de prévenir tout accident,

ARRETE

Article 1^{er} – Le bassin aquatique de la maison des générations, situé à Châtillon en Bazois (58 110), est fermé au public à compter de ce jour.

Article 2 – L'ouverture au public sera décidée lorsque les conditions de sécurité seront assurées et les réparations effectuées.

Article 3 – Monsieur le Président de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan
-Monsieur le Président du Centre Social du Bazois

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Nièvre
- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Château Chinon

Fait à Châtillon en Bazois, le 2 mars 2023

Le Maire,

Michel MARIE

A blue circular official stamp of the Mayor of Châtillon-en-Bazois. The stamp contains the text "MAIRIE DE CHATILLON-EN-BAZOIS" around the perimeter and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and a cross. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.